



***Compte rendu du Comité technique paritaire ministériel MEDAD
du 18 décembre 2007, Présidé par Jean-Louis BORLOO***

Un ministre et un CTPM qui n'apportent pas de véritable réponse aux revendications des personnels.

Le ministre a plaidé avec des variations... « confiance, attention au sort de chaque agent, respect des compétences des personnels et des services... » Mais il n'a pas répondu en règle générale aux revendications et questions précises des représentants des personnels !

Sur l'emploi, les contradictions s'accélèrent... Le ministre assume pour 2008 la suppression de 1200 ETP au budget MEDAD et la création, hors Etat dans certains établissements publics de l'Ecologie, de 283 ETP. En annonçant d'emblée « je n'ai pas de mandat de réduction de moyens », le ministre n'a pas répondu à nos demandes sur les concrétisations budgétaires du Grenelle de l'environnement pour les moyens et effectifs du MEDAD et de ses établissements publics. Et le Secrétaire général du ministère a prévenu : les réductions exigées et décidées par le Président de la République au nom de la révision générale des politiques publiques (RGPP) vont continuer. Après les annonces du 12 décembre, celles d'avril prochain vont directement dicter la loi de finances avec des cibles 2009, 2010 et 2011...

Sur le pouvoir d'achat, le ministre n'a rien répondu de concret mais annoncé des discussions à venir sur des mesures catégorielles indemnitàires attendues depuis longtemps pour la plupart...

Sur la réorganisation, nous avons obtenu l'assurance de la recherche d'un accord écrit sur la méthode et le dialogue avec les personnels et leurs représentants pour mettre fin à la succession d'annonces « d'en haut ». La centrale mais aussi les services déconcentrés, devront être concertés. Les CTPC spécifiques ou locaux seront saisis.

Par l'action, obligeons le ministre à nous entendre pour

- La préservation et le développement de nos missions, de l'emploi, de nos organisations territoriales, de droits et garanties collectives....
- La reconnaissance pécuniaire des qualifications acquises et mise en œuvre par les personnels alors que notre pouvoir d'achat ne cesse de se dégrader...

Cela impose une nouvelle mobilisation de toutes et tous. C'est pourquoi nous appelons d'ores et déjà les personnels à s'inscrire le plus massivement possible dans l'action unitaire de grève et de manifestation du 24 janvier prochain.

Montreuil, le 19 décembre 2007.